

## Communiqué de presse

### Pour diffusion immédiate

Campagne électorale fédérale

#### **La Coalition pour la dignité des aînés souhaite voir les partis fédéraux prendre des engagements forts pour les aînés québécois**

**Québec, le dimanche 12 septembre 2021** – La Coalition pour la dignité des aînés (CDA), formée de six grandes associations représentant près de 150 000 personnes aînées au Québec, s'est dite déçue de voir le peu d'attention accordée aux enjeux touchant les conditions de vie et la santé des aînés au cours de l'actuelle campagne électorale fédérale. En effet, malgré les importantes conséquences de la pandémie sur les aînés et l'urgence d'agir, les engagements des partis fédéraux demeurent minces relativement à l'amélioration de leurs conditions de vie.

« Une importante proportion des plus de 65 ans vivent toujours sous le seuil de la pauvreté et continuent d'être en situation de précarité. En effet, près de 40% d'entre eux doivent compter sur le Supplément de revenu garanti pour vivre. Le montant que représente cette allocation est par ailleurs moindre que le seuil minimal nécessaire pour vivre. Pourtant, aucun parti ne propose de bonification à ce programme. C'est déplorable ! », a affirmé Lise Lapointe, présidente de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) et porte-parole de la Coalition pour la dignité des aînés.

La CDA est d'avis que le gouvernement fédéral doit mettre en place une allocation spécifiquement dédiée aux aînés qui ne bénéficient pas d'une rémunération suffisante pour vivre adéquatement. Par ailleurs, bien que la Pension de sécurité de vieillesse ait été bonifiée de 10% pour les plus de 75 ans, rien n'a été offert aux personnes de 65 à 75 ans qui se trouvent dans une posture de vulnérabilité financière. Pourquoi cette inégalité?

#### **Un réseau de la santé qui mérite des transferts de la part du fédéral**

À l'instar du gouvernement du Québec et des autres provinces canadiennes, la Coalition pour la dignité des aînés insiste afin que les partis s'engagent formellement à transférer les sommes dédiées aux soins de santé aux provinces sans tarder. « Les coûts des soins explosent et le sous-financement du réseau se fait de plus en plus sentir. Si nous souhaitons offrir aux aînés les soins qu'ils méritent et éviter de revivre les écueils de la pandémie, il est essentiel que le financement venant d'Ottawa arrive à Québec sans tarder », a insisté madame Lapointe, présidente de l'AREQ et porte-parole de la Coalition pour la dignité des aînés (CDA).

#### **38 solutions pour la dignité des aînés**

Rappelons que la CDA a récemment rendu public un document proposant 38 solutions visant à améliorer la qualité de vie des aînés. Parmi celles-ci, citons une hausse du Supplément de revenu garanti, une baisse à 65 ans du seuil d'admissibilité aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et la création d'une nouvelle allocation pour les aînés qui n'ont pas un revenu suffisant à la retraite. De plus, la Coalition propose de bonifier le crédit d'impôt pour les frais médicaux et de diminuer le seuil d'admissibilité de 3 % à 1,5 % des revenus pour les 65 ans et plus. Pour en savoir plus sur la Coalition pour la dignité des aînés : <https://coalitiondigniteaines.quebec/>

- 30 -

Source : Coalition pour la dignité des aînés

Informations : Elizabeth Hallée-Lamarche  
418 932-9371  
[ehallee@catapultecommunication.com](mailto:ehallee@catapultecommunication.com)